



FL 13 - 2015-12-06

## TRANSPARENCE... Chiche !

### SEGOLENE ROYAL : Création d'une plate-forme de consultation publique sur la démocratisation du dialogue environnemental

13 mars 2015 (mis à jour le 23 mars 2015)

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Une-plateforme-de-consultation.html>

Mme la Ministre, Ségolène Royal a lancé une plate-forme en ligne destinée au grand public pour **renforcer le dialogue environnemental**, à la suite de l'installation le 19 février de la commission spécialisée du conseil national de la transition écologique sur la démocratisation du dialogue environnemental.

*« Vous connaissez mon attachement à la démocratisation du dialogue environnemental et à la participation des citoyens aux décisions qui les concernent. C'est pourquoi j'ai mis en place une commission chargée de me faire, d'ici fin mai, des propositions qui nous permettront d'améliorer la transparence et l'efficacité des procédures et du droit de l'environnement. Je suis sûre que vous êtes très nombreux à avoir des idées et des suggestions sur ces questions majeures pour la réussite de la transition écologique et de la croissance verte. Ce site est à vous. Vous pouvez y faire le récit d'expériences novatrices que vous avez vécues ou que vous connaissez. Vous pouvez aussi y faire part de vos attentes afin qu'ensemble nous construisions cette nouvelle **citoyenneté environnementale**. »*

### FRANÇOIS HOLLANDE : Extraits de son discours, lors de l'ouverture de la Conférence Environnementale du 27/11/2014

<http://www.elysee.fr/videos/confenvi-discours-lors-de-la-troisieme-conference-environnementale/>

*« Tous les ans, des milliers d'études d'impacts sont produites. Je pense que notre pays détient sûrement un record en cette matière. Cette richesse est aujourd'hui éclatée, inexploitée et au final gâchée pour la communauté scientifique comme pour les citoyens. Je propose donc la création d'une base de données publique, gratuite et ouverte dans laquelle seront rassemblées et triées toutes les informations en matières d'environnement et de biodiversité.*

*Nos atlas, nos inventaires, tous ce que nous connaissons, rien ne doit être caché. Cette transparence est la première condition de la démocratie participative. »*

### SEGOLENE ROYAL : Création d'un Comité de l'AIR par zone de PPA (septembre 2015) :

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier\\_de\\_presse\\_Qualite\\_de\\_l\\_air.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presse_Qualite_de_l_air.pdf)

*« Créer dans toutes les zones soumises aux plans de protection de l'atmosphère (PPA) un comité de la qualité de l'air réunissant autour du préfet les parties prenantes (élus du territoire, associations, experts, chambres d'agriculture et d'industrie) pour garantir une concertation sur les mesures à prendre en cas d'épisode de pollution ; les membres de ce comité pourront demander au préfet la mise en place de mesures spécifiques. »*